

## INFIRMIER(ÈRE)

### CONDITIONS D'AGE

Pour être admis à se présenter au concours, les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

### CONDITIONS DE DIPLÔMES ET TITRES

Sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours :

- Les candidats de classe terminale
  - Les titulaires du baccalauréat français ou de l'un des titres admis en équivalence
  - Les candidats ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université
  - Les candidats retenus par le jury de validation des acquis, pour les personnes non titulaires du baccalauréat mais justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans en milieu hospitalier ou médico-social ou d'une expérience de 5 ans dans un autre domaine
- 
- Durée des études conduisant au D.E : 4 ans
  - Dates des concours : Avril à Juin
  - Demande des dossiers : fin Décembre à Mars auprès de la DRASS
  - Quota de postes disponibles : 50% de l'ensemble des inscrits au concours

### LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

- Une épreuve de culture générale (1h30) comportant 10 questions sur les grands sujets sanitaires et sociaux contemporains,
- Une épreuve de tests psychotechniques (1h30).

### UNE ÉPREUVE D'ADMISSION

Qui consiste en un entretien de 15 mn

### PROGRAMME DE FORMATION

- Français
- Biologie
- Sanitaire & social
- Tests Psychotechniques
- Entretien oral

### PENDANT LA PRÉPARATION DE VOTRE CONCOURS, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE :

- Contrôles continus et notés de l'acquisition des connaissances,
- 2 concours blancs (écrit et oral) en situation réelle.